

POTENTIEL DE LA REGIONALISATION AVANCEE, POUR LE DEVELOPPEMENT AU CONGO

“ E. MABIALA ma MAYINGUIDI & R. POATY PANGOU “

Conscients du devoir de sortir le Congo de sa léthargie et de son développement peu soutenu, notre engagement collectif consiste à mettre en œuvre tous les moyens et expertises pour inverser la tendance de régression et assurer aux nouvelles générations un progrès économique et social.

Les prémisses d'une nouvelle approche de développement résident dans le bilan socioéconomique de cinquante (50) ans d'une approche organisationnelle pyramidale, d'un Etat jacobin unitaire.

Ce bilan révèle globalement :

- L'échec de multiples plans de développement aux résultats, par ailleurs, jamais évalués,
- L'échec de multiples recommandations FMI/BM, quasi systématiquement infructueuses,
- L'extension insidieuse d'une corruption quasi normalisée, annihilant tous plans fiscaux,
- Une Régression économique et sociale,
- Un Idéal unitaire fictif d'une "nation", réellement inexistante

Au même titre que la vision des grands précurseurs de l'unité (économique et politique) Africaine, A.G Matsoua, P. Lumumba, K. Nkrumah et autres, passe par une étape de fédéralisation graduelle des Etats, au même titre l'unité et le développement du Congo peuvent désormais être envisagés par une **nouvelle approche de fédéralisation régionale**.

Il s'agit d'une inversion de la pyramide organisationnelle qui consacre l'imagination, la créativité, l'engagement, la responsabilité, l'efficacité et l'excellence de la base régionale autonome, dans les actions de développement. Ceci permet :

- Le recentrage des spécificités territoriales comme fondement du développement,
- L'émergence des territoires régionaux économiquement forts, et
- L'impulsion d'une nouvelle dynamique unitaire des Congolais.

Au lieu de viser une unité fictive et improbable dans les conditions de méfiance actuelles, il convient d'envisager la mise en œuvre de ce qui est possible **graduellement**, de la base régionale vers le sommet national. Entrepris avec efficacité et efficacité, un tel changement peut aboutir à des progrès considérables et mesurables en une (1) à deux (2) décennies.

LE “TABOU” STRUCTUREL SOCIOLOGIQUE

Il est un constat consensuel, et non avoué, que les mécanismes de l'instrumentalisation ethno-tribale et le pouvoir dans le système économique ont des répercussions importantes sur l'unité nationale et le développement.

Du pouvoir clanique, fait de contrôle et de confiscation des libertés fondamentales (y compris d'entreprise), résulte un environnement politique ouvrant au cycle démotivation au dur labeur, ralentissement du développement, et accroissement de la pauvreté, la malnutrition, l'illettrisme.

Par ailleurs la structure même de son économie, perverse, en ce qu'elle favorise la dépendance plutôt que l'autosuffisance, l'absence de responsabilité individuelle et d'effort sincère d'éradication de la corruption, justifient également les crises Congolaises à répétition, et la persistance du sous développement.

Un changement d'approche s'impose dès lors pour résoudre la pléthore des problèmes qui minent le système économique Congolais. Une approche innovante qui, tout en intégrant la spécificité sociologique territoriale, remet le pouvoir à la base, et lui consacre l'autonomie d'initiative et de gestion de la ressource à sa portée. Ceci, dans un cadre législatif réellement démocratique.

RESSOURCES ET SPECIFICITES TERRITORIALES

La richesse en ressources naturelles et humaines du Congo est prouvée. Sur toute l'étendue de son territoire, et dans un écosystème plus que favorable, les différentes zones géographiques présentent de considérables potentialités spécifiques agropastorales, sylvicoles, minières, de gaz et hydrocarbures, touristiques, et autres services.

Les compétences scientifiques et techniques de toutes les spécialités ; planificateurs ; investisseurs ; industriels ; financiers ; juristes ; communicants et autres, toutes, disposant d'expertise et d'expérience, sont à disposition et rapidement mobilisables.

La nouvelle approche du développement territorial, en s'appuyant sur les atouts naturels et technologiques spécifiques à chaque territoire, permet une meilleure exploitation de ces ressources au profit des territoires et, par mutualisation, du Congo.

Dans ce cadre, est facilement envisageable des espèces de "**spécialisations économiques territoriales**" qui remettraient en valeur la diversité du patrimoine culturel et historique, et redynamiseraient l'initiative individuelle et d'association, fondée sur les résultats économiques.

Ainsi peut s'imaginer, par exemple, une vallée du Niari et des Plateaux agropastorale et agroalimentaire, un "Mayombe" et un Nord-Ouest sylvicole et minier, un littoral pétrolier et de pêche maritime, un Nord-Est piscicole et de pêche continentale, etc.

Les projets de développement régionaux, fondés entre autres sur le bon sens du facteur marketing WIIFM (What Is In It For Me; «Qu'est-ce que cela me rapporte ? », le moi représentant ici les citoyens régionaux et Congolais), auraient d'autant plus de probabilité de réussite qu'ils seraient également conçus, mis en œuvre et suivis par ses bénéficiaires immédiats. Ces derniers qui sont les seuls à même de mieux intégrer leurs spécificités culturelles et historiques, feraient alors preuve de plus d'engagement dans l'exécution des tâches.

RESSOURCES NATIONALES – REGULATION ET SOLIDARITE

Dans ce système pyramidal inversé, le rôle de l'Etat central se résume à ses missions régaliennes, régulatrices d'équilibres socioéconomiques régionaux, et de pilotage de grands projets Infra et Super structurels (voies et réseaux de communications).

Le financement de ces missions pourrait être envisagé entre autres par les dividendes de la cogestion, avec les territoires régionaux d'où sont exploitées des ressources de compétence nationale que représentent minerais, hydrocarbures et bois par exemple.

Le National Intelligence Council (NIC) américain prédit à un quart du total des importations américaines de pétrole d'ici 2020, en provenance du golfe de Guinée. Et pour cette zone productrice, dans l'hypothèse d'un coût moyen supérieur à cinquante dollars (50\$) le baril, les revenus générés sont estimés à mille (1000) milliards de dollars pour la même période. Avec l'accroissement prévisible des taux de réserves confirmées suite aux poursuites d'explorations, cette ressource, complétée par d'autres (notamment minières et sylvicoles), pourraient donc être utilisées comme ressort du développement au Congo.

Etant donné les évidents et prévisibles différentiels de croissance régionale, les mécanismes centraux de régulation et d'organisation de la solidarité garantiraient l'équité pour toutes les régions et tous les Congolais, tout en récompensant le mérite.

En définitive, la confiance entre citoyens d'une part, et des citoyens envers les institutions de gouvernance, d'autre part, est le fondement de l'unité nationale. De même, échanges commerciaux et marchés, moteurs de tout développement, sont également fondés sur la confiance mutuelle des partenaires.

Or, l'instrumentalisation politique ethno-tribale et son corollaire de violences politiques répétées ont quasi institué une méfiance inter ethnique et régionale aggravée. De même, l'ampleur de la corruption limite l'accès aux impérieux besoins de capitaux, notamment étrangers.

Méfiance entre potentiels partenaires économiques, et insécurité financière rendent de facto inefficace et caduc **toute entreprise dans la même structure pyramidale actuelle** d'un Etat jacobin "*unitariste*", et s'assimile à une **vision de jeu à somme nulle**.

Comme tout changement, celui, impératif et urgent, de la forme d'organisation et de construction de l'Etat-nation Congolais est certes difficile mais vital.

La nouvelle approche, pragmatique, rompt le statu quo. Elle envisage la mise en œuvre d'un système pyramidal inversé de **développement par régionalisation avancée**. Celui-ci permet en effet de ne pas freiner ceux qui, par leurs capacités d'initiatives, peuvent avancer, créer des richesses pour "augmenter la taille du gâteau" avant de se préoccuper de son partage. A l'Etat central, ensuite d'organiser la solidarité et de réguler les équilibres régionaux.

Ces **territoires régionaux autonomes, définis sur le critère d'efficience**, constitueront des bases d'élan efficace de développement. Et de proche en proche, également par les échanges commerciaux et culturels, sera naturellement impulser une nouvelle dynamique d'unité nationale.